ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE COTE D'AZUR PROVENCE

Château de Crémat
442 Chemin de Crémat
06200 NICE

Appel de la Cotisation pour l'Année 2014

A compléter en lettres capitales

Nom		*Prénom*	

E-Mail

Téléphone	*Téléphone*

Adresse professionnelle

Nom	*Cp*	*Ville*

Cotisation des élèves de MCS (membres d'honneur) (18€ la part de l'UDSF), (à lire)

Jeunes moins de 25 ans 50€ (dont 18€ pour UDSF),

Cotisation des Sommeliers 65€ (dont 18€ pour UDSF), (à lire)

Cotisation du professionnel du vin sans le lien sur le site 65€
Cotisation du professionnel du vin avec le lien sur le site d'ASNCAP (à lire)

Cotisation des amis du vin 95€ (à lire)

La date limite de l'envoie d'inscription à l'Udsf est le, 28 Février 2014

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin dûment rempli accompagné de votre chèque ……..N°……de ……€,

libellé à l'ordre de l'ASNCAP à notre adresse postale, ASNCAP 442, Chemin de Crémat 06200 Nice.

Le Bureau & Son Président

Ali Hedayat

contact@asncap.fr *www.asncap.fr* *Facebook ASNCAP*